

Commune de QUINCEY, Haute-Saône
COMPTE-RENDU de la séance du Conseil Municipal du jeudi 4 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le quatre juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BAPTIZET, Maire.

Date de convocation : 24 juin 2019

Présents : M. François BAPTIZET, Mme Véronique BATISSE, Mme Annie BAUMLIN, Mme Isabelle BELLET, M. Bruno BIDOYEN, M. Christian CHAUSSALET, Mme Caroline DORMOY, M. Yves DURGET, M. Claude FOURNIER, Mme Fabienne LEMOINE, M. Joseph NICOT.

Absents excusés :

Ont donné pouvoir :

Mme Nathalie BANET à Mme Annie BAUMLIN
M. David JACQUEMOUD à M. Joseph NICOT
Mme Marie-Noëlle MOUGIN à Mme Véronique BATISSE
M. Gilles GARDIENNET à M. Christian CHAUSSALET

Mme Véronique BATISSE a été élue secrétaire.

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

1) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de verser la somme de 150 € à l'association "Les P'tits Loups" pour la réalisation d'une fresque sous le préau de l'école

2) RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU

Après sa présentation, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable 2018 de la commune de QUINCEY.

3) PROJET DE CIRCUIT D'ENDURANCE TOUT TERRAIN

Considérant les éléments du dossier et la réunion du 3 juillet 2019 en mairie de Quincey, en présence de toutes les parties concernées, au cours de laquelle l'annonce de l'abandon du projet a été faite :

- après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal étant opposé au projet d'installation du circuit 4X4, prononce la clôture définitive de ce dossier.